

Conseil municipal du jeudi 14 janvier 2021

Par suite d'une convocation en date du 9 janvier 2021, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à huis clos à la salle de convivialité le 14 janvier 2021 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : M Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Cécile GUERIN, Sandrine BARBIER Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Serge LEHERICEY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absente excusée : Thierry LEGRAVEREND, Nolwen BEVAN, Philippe PACILLY.

Ordre du Jour

- Intervention de madame Anne HAREL, vice-présidente du conseil départemental
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance
- Point sur les travaux
- Devis travaux voirie,
- Devis aménagement cimetière,
- Tarif du service assainissement,
- Modification du niveau de rémunération de l'adjoint technique,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes rendus des réunions,
- Questions diverses

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Evelyne LEPERCHOIS est désignée pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire fait part du décès de Monsieur Jean-Louis PERRU AUX, ancien premier adjoint de 1989 à 2008 et demande aux membres du conseil municipal d'observer une minute de silence en son hommage.

Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière réunion.

Intervention de madame Anne HAREL, vice-présidente du conseil départemental

Madame Anne HAREL, vice-présidente du conseil départemental, présente la politique contractuelle du Département pour les communes rurales et détaille les différents types d'aides possibles pour les communes comme Saussey.

Une collecte des sapins de Noël est organisée dans plusieurs communes pour protéger les dunes des communes littorales. Il est décidé de faire le ramassage des sapins de Noël par l'employé communal. Une information sera communiquée aux habitants pour cela.

Point sur les travaux

Des travaux seront réalisés à la Michellerie pour résoudre les problèmes d'écoulement de l'eau.

A la suite des travaux d'extension du réseau d'assainissement du village de Bretteville, certains habitants ont signalé des désordres plus ou moins importants. L'inventaire des interventions à faire sera transmis à l'entreprise.

Commune de SAUSSEY

Devis d'aménagement du cimetière : extension

M. le Maire présente le devis de l'entreprise Lehodey TP de Muneville sur Mer pour l'extension du cimetière dans la partie en contre-bas de l'actuel cimetière qui s'élève à 4 787,60 € H.T. Il propose de demander des devis complémentaires pour clôturer le terrain. M. le Maire informe le conseil municipal que ces travaux peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 20 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de réaliser les travaux d'extension du cimetière sur l'année 2021,
- d'accepter le devis de l'entreprise Lehodey TP de Muneville sur Mer pour un montant de 4 787,60 €,
- de solliciter d'autres devis pour la clôture,
- de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR.

Devis travaux de voirie chemin de Chantereine

M. le Maire présente le devis de l'entreprise Lehodey TP de Muneville sur Mer pour des travaux d'entretien de la partie haute du chemin de Chantereine afin d'améliorer la sortie sur la RD 73. Ce devis s'élève à 836,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de l'entreprise Lehodey TP.

Tarif du service assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le prix de l'assainissement d'un mètre cube d'eau à 1.35 € H.T.

Les autres tarifs sont les suivants : -

- part fixe annuelle : 50 € HT,
- participation pour assainissement collectif (PAC) pour les nouvelles habitations 1525 €
- participation aux frais de branchement : 250,84 € HT.

Modification du niveau de rémunération de l'adjoint technique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'évolution de la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux.

À compter du 1^{er} janvier 2021, l'agent communal occupant l'emploi d'adjoint technique territorial sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique territorial.

Dossier d'urbanisme.

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une déclaration préalable et d'un permis de construire déposés en mairie.

Comptes rendus des réunions.

Les membres du conseil municipal qui ont participé à des commissions communautaires (école, PLUi, déchets) font le compte rendu de ces réunions.

Questions diverses :

M. le Maire fait part des remerciements reçus pour la distribution des colis aux personnes de plus de 65 ans.

M. le Maire fait part des courriers de réclamation reçus suite au permis de construire enregistré sous le n° PC 05056820W0005.

Le conseil municipal donne son accord pour la pose de cavurnes en hauteur dans l'espace cinéraire du cimetière. Les cavurnes devront être disposées les unes à la suite des autres.

Mme Guérin signale un problème de timing dans l'éclairage public autour de l'école. Les lampadaires s'éteignent trop tôt le matin.

Le Maire,